10e ANNEE N° 503 PARAIT LE SAMEDI 15 Septembre 1894

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

UNE CRUELLE LEÇON

Le Bilan du protectionisme — Le paradis de St-Mline. Une situation désastreuse. — L'industrie, le Commerce, l'Agriculture. — l'Exemple.

Par ce temps de vacances, on s'occupe fort du bilan de la dernière législature et tout naturellement du résultat des théories protectionnistes.

Aujourd'hui, M. Edouard Lockroy trace un tableau très impressionnant de la situation déplorable que nous a faite l'application des tarifs prohibitifs.

Depuis bien longtemps, écrit M. Lockroy, la pauvreté n'a été si générale. Les grandes villes souffrent. L'exportation a diminué de 9 o/o environ et plutôt plus que moins. Le taux du salaire des ouvriers a baissé dans beaucoup d'industrie ; si dans quelques autres, il semble s'être relevé, c'est seulement par suite de l'extension du chômage ou de la réduction de la durée du travail. Les patrons, d'autre part, affirment que leurs bénéfices ont diminué ou sont nuls. L'écoulement des produits devient de plus en plus difficile. Le public n'achète plus que des objets à bon marché et ce sont, en général, ceux que nous fabriquons le moins bien. Tout le monde se plaint et tout le monde se plaint avec raison.

C'est sur les villes maritimes que sévit le protectionnisme : Marseille plus que tout autres est frappée : le mouvement de son port s'est considérablement ralenti ; ses industries périclitent. Les marchandises prennent la route de Gênes où d'Anvers.

Toutes les régions sont frappées : toutes les industries le sont également. Au lieu de l'aisance promise, on ne rencontre que gêne et pauvreté. Où donc est cette prospérité qui allait nous tomber du ciel et que le nouveau tarif des douanes devait faire régner sur la terre française ?

L'agriculture est-elle en meilleur état que l'industrie ? Hélas ! La mévente des vins a paralysé et désolé tout le Midi ; le blé ne se vend pas très cher ; le Crédit agricole, si souvent promis, n'est pas organisé encore. Où est le paradis annoncés ? Où est l'âge d'or ? Où sont les bénéfices prodigieux que paysans, fermiers, ouvriers, patrons, devaient réaliser en si peu de jours et comme par miracle ?

On nous disait jadis, pour nous persuader et nous séduire : Regardez au dehors ; voyez ce qui se passe au-delà de vos frontières : la Monarchie la plus puissante du vieux continent : l'Allemagne, est protectionniste ; c'est la cause et la raison de sa prospérité. La plus puissante des Républiques du nouveau monde : les Etat-Unis est protectionniste ; c'est la cause et la raison de sa richesse. Toute l'argumentation de nos adversaires d'alors sappuyait sur ses deux exemples. Or, voilà qu'aujourd'hui les Etats-Unis abandonnent les doctrines de M. Mac Kinley ; voilà qu'aujourd'hui l'Allemagne signe des traités de commerce. Tout le monde renonce au système que nous avions adopté pour faire comme tout le monde.

La leçon n'est-elle pas cruelle ?

LA MORT DU COMTE DE PARIS

Jamais événement n'a trouvé la population de Paris plus indifférente que le dénoûment de cette existence de prétendant. L'on ne s'arrachait même pas les journaux qui, dès le matin, publiaient des éditions extraordinaires. Il y avait si longtemps que chaque jour on attendait la nouvelle de la mort du comte de Paris, que personne n'était plus étonné ni curieux.

Une autre raison et la plus curieuse, c'est que l'on attache plus aucune importance aux faits et gestes des princes, à quelque famille qu'ils appartiennent. La République est trop solidement assise, trop au-dessus de toute contestation pour que l'on éprouve la moindre crainte de ce côté-là.

Le deuil de la famille d'Orléans n'a pas d'autre valeur aux yeux du public qu'un simple fait divers, et il suffit de lire les journaux pour constater qu'ils ne l'envisagent, pour la plupart qu'au point de vue politique.

INFORMATIONS

La Rentrée des Chambres

La date de la rentrée des Chambres ayant été fixé par le gouvernement, d'accord avec le président de de la Chambre, au 23 octobre prochain, le ministre des finances compte pouvoir faire distribué aux deputés, avant la fin du mois de septembre, les projets financiers qu'il élabore actuellement et dont il a soumis les grandes lignes.

Au dernier Conseil des ministres, il se pourrait cependant que le projet d'impôt sur les revenus ne fut prêt que dans la première quinzaine d'octobre. Il serait alors transmis directement á la commission du budget, dont la première séance est fixée au 6 octobre.

La Classe de 1892.

Une circulaire, en date du 1r août, prescrivait l'envoi en congé, pour le 8 novembre, de 36.000 hommes de la classe, désignés en raisons de leurs numéros de tirage au sort. Ils furent avertis qu'ils constituaient tardivement une deuxième portion. En envisageant son équilibre budgétaire et les ressources du couchage, le général Mercier n'avait pas consulté l'état-major, sur l'état des effectifs régimentaires.

M. Mercier ignorait que la classe 1892, n'ayant pas été appeléé avec une deuxième portion, les recrues se trouvaient reparties suivant leur aptitudes et non d'après leurs numéros de tirage. Certains régiments ayant recu dans une grosse proportion, les gros numéros étaient donc menacés d'un affaiblissement considérable,

Les commandants de corps d'armée réclamérent bientôt.

Le général de Boisdeffre insista sur la gravité de la réduction de nos effectifs dans la région de l'Est et des Alpes.

Le ministre de la guerre a porté, samedi, la question devant le Conseil, bien que cefût pour se dégager ; il fit approuver un contre-ordre. La nouvelle décision maintient la formation d'une deuxième portion comprenant 12.000 hommes et qui partira en congé le 8 novembre. Les 24.000 hommes formant le restant de la deuxième portion partiront en avril.

Les Maîtres-Imprimeurs et le 3me Centenaire

Dans sa séance de samedi dernier, le congrés des maîtres-imprimeurs, réuni à Lyon, a décidé, sur la demande du comité de la célébration du 3m centenaire de l'introduction de l'imprimerie á Marseille, approuvé par la chambre syndicale et par la majorité des maîtres-imprimeurs de Marseille, que le congrès des maîtres Imprimeurs de 1895, serait tenu à Marseille à l'occasion de la célébration du 3e centenaire

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

— 10 —

LE ROMAN D'YVONNE

— Je te l'ai dit, riposta Marthe. M. Olivier avait semblé me dévisager plus en artiste qu'en homme. Ce qui le prouve, c'est qu'il n'a pas cherché à me revoir pendant tout le temps qu'il a dû rester à Paris ; s'il s'en fut donnè la peine, s'il eut eu le désir de me rencontrer de nouveau, certainement les occasions ne lui auraientt pas manqué. Nous sommes assez rèpandus dans le monde parisien pour que je sois un peu moins introuvable que le merle Blanc.

— Et toi, as-tu régretté que l'aventure naissante se soit arrêtée la ?

Marthe rougit et hésita un moment avant de répondre.

— Je suis franche avec toi : ce serait n'importe quelle autre amie, craignant d'elle l'ironie, je répondrais que je n'avais gardé nul souvenir du peintre. En parlaut ainsi je mentirais ; cette attention dont je me sentais l'objet fit qu'à plusieurs reprises, je regardais d'un air extérieurement courroucé, celui qui l'imposait. Mais que veux-tu ? Est-ce un entraînement secret secret ? Ce qu'il y a de certain, c'est que, je te le répète, loin d'éprouver contre Monsieur Olivier un ressentimment quelconque, je fus flatté et je lui fus presque reconnaissante de m'avoir ainsi distinguée au milieu de cette foule où, certes, se trouvaient des femmes qui, sans fausse modestie, ètaient a trement attrayante que moi ! Certainement d'un autre cet hommage peut voilé m'eût froissee, mais de lui, non. Je n'y comprends rien, mais cela est ainsi.

Yvonne qui continuait à sourire, malgré sa tristesse, reprit :

— Eh ! bien ma mignonne, sans doute ce fut le coup de foudre ; cette rencontre a fait aillir l'étincelle sympathique entre vous, c'était l'heure marquée par le destin et dès quelle eut sonné votre sort était dècidé. Tu perdras la noblesse de nom pour entrer dans la noblesse intellectuelle.

— Oh ! Yvonne, fit Marthe, avec, en ses parole, comme une crainte secrète de dire vrai, certainement M. Olivier ne m'a régardée qu'en artiste, il est loin de penser à moi et de mon côtè continua-t-elle en raffermissant sa voix, je n'ai pas à penser à un homme qui, en somme, pour remettre les choses à leur place, s'est dans, l'unique circonstance où nous nous sommes croisés, conduit plûtot insolemment.

— Oh ! oh ! insolemment, c'est beaucoup dire, Et d'ailleurs, l'amour fait commettre des imprudences que l'amour exécutera toujours.

Et Marthe railleuse :

— En parles-tu savamment, ma chérie ?

— Dame, je suis ton aînée, reprit Yvonne et j'ai non seulement le droit, mais encore le devoir de te guider un peu daus le dédale de ton propre cœur. L'isolement où j'ai vécu ici m'a permis d'étudier beaucoup, aussi bien le cœur humain..... que la peinture, par exemple. Je suis devenue assez experte en toutes sortes de matières, et ta rougeur en reconnaissant M. Olivier, l'extrême émotion de celui-ci l'orsqu'il t'a vue, tout ceci m'a donné à supposer que je me trouvais en présence de deux cœurs malades qui sans doute, ne trouverons leur calme et leur aplomb qu'après un discour paternels de M. le maire et une bénédiction de notre vénérable curé.....

Marthe l'interrompit :

— Dis donc, chérie, tu as dû lire beaucoup de romans ; ton immagination travaille et à ton tour tu en construit un.

— Tiens, au fait, c'est une idée. Lorsque tout aura abouti au point que j'ai fixé, j'achèterai une rame de papier et je tracerai, pour l'instruction des races futures, l'histoire romanesque d'un peintre et d'une jeune Parisienne qui, ne s'étant rencontrés qu'une fois, se plurent et finirent, aprés de nombreuses péripèties, par se retrouver et se marier.

Yvonne parlait un peu nerveusement, sans donner grande attention à ce quelle disait, comme pour se griser.

Certainement, si Marthe eût été moins troublée elle-même, elle se serait inquiétée de la decoloration d'Yvonne, de l'émotion qui martelait ses phrases ; mais, c'est là une vérité vieille comme le monde ; l'amour est tellement égoïste qu'il finit par oublier

© VILLE DE SISTERON

Cette proposition à été soutenue au Congrès par M. Grangé, imprimeur à Marseille.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Vacances. — Comme dit la chanson, ça va bien quand il fait beau ; mais quand il tombe de la pluie, les vacances sont longues aux familles aigries. Avoir pendant plus de soixante jours autour de soi des enfants désœuvrés, qui cherchent vainement des distractions et qui ne réussissent qu'à faire beaucoup de bruit pour se persuader qu'ils s'amusent, cela paraît tout de même une épreuve un peu trop prolongée. Et pour peu qu'on ait dans ses connaissances un journaliste, on l'invite à prendre en main la cause des malheureux parents, à faire une campagne, pleine d'actualité, sur le relâchement de l'activité scolaire.

L'idée une fois lancée, c'est à qui ne l'arrêtera pas, car la copie manque, et un si beau sujet prête à des développements abondants. On peut dire tant de choses exactes, et tant d'autres erronées. N'a-t-on pas vu divers journaux donner, avec une impertutable gravité, des additions toutes différentes des journées de congé accordées pendant la dernière année scolaire aux élèves des lycees et collèges.

Que l'Université se montre assez généreuse en l'espéce, nul ne peut vraiment contredire ; cette générosité est d'autant plus explicable que loin de couter elle rapporte et quand le budjet est obéré, il n'y a pas de petites économies. Mais si les gens compétents — quand ils sont désintéressés dans la question — reconnaissent qu'un congé de deux longs mois risque de provoquer bien des défaillances en des jeunes cerveaux qui oublient presque aussi vite qu'ils apprennent, s'il sont aussi d'avis qu'il est sage de ne pas mutiplier les petits congés, qui sont précédés d'étude languissantes et exigent de nouvelles mises en train, force est d'avouer qu'actuellement les écoliers travaillent tout autant que par le passé.

Les résultats sur certains points ne sont peut-être pas aussi bons, parce qu'il y a à compter avec des variations indéfinies de méthodes discordantes, mais, somme toute, la concurrence chaque jour croissante aux differents examens fait qu'il y a des examinateurs qui ne se verraient pas sans apréhensions obligés de passer la série des épreuves d'un examen même d'ordre inférieur.

Le Vote des Femmes

Si les femmes votaient, — le ciel nous en préserve ! —
Du beau sexse, Vaissier serait le député ;
Son savon du Congo garantit et conserve
Leur capital le plus précieux, la beauté.

Alcide Jolivet, au savonnier Victor Vaissier

ETAT CIVIL

du 7 au 15 Septembre 1894.

NAISSANCES

Canton Nelly Augustine. — Armand Louis Henri.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Conis Albert Lucien-Louis 1 ans. — Vézian Anne Julie, veuve Faury 60 ans.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. — *Exposition Universelle de Lyon.* — Trains de plaisirs á prix réduits de **Marseille à Lyon**. — A l'occasion de l'Exposition Universelle de Lyon, un train spécial de plaisir, à prix réduits, aura lieu de Marseille à Lyon et retour, aux dates ci-après :

Aller. — Départ de Marseille, le samedi 22 septembre 1894, à 9 h. 40 du soir. Arrivée à Lyon, le dimanche 23 septembre, à 6 h. du matin.

Retour. — Départ de Lyon, le mercredi 26 septembre à minuit 10 (nuit de mardi au mercredi. Arrivée à Marseille le mercredi 26 septembre, à 8 h. 46 du matin.

Prix des places (aller et retour).

De Toulon à la Ciotat. 2e classe 30 fr, 3e classe 20 fr, de Cassis à la Pomme et d'Aix à la Blancarde, 2e classe 28 fr. 3. classe 18 fr. ; de Marseille à Vitrolles 2e classe 27 fr. 3e classe 17 fr ; de Rognac à Miramas, 2e classe 24 fr. 3e classe 15f. d'Entressen à Arles 2e classe, 21 fr. 3e classe 14 fr.

La Société Générale des Voyageurs et représentants de Commerce (*Association Française Philanthropique*), a l'honneur d'informer MM. les Nègociants, Industriels, etc,, qu'elle tient toujours à leur disposition des voyageurs et des Représentants pour Paris, la province et l'étranger, en titre, à demi-frais, à part de frais et à la Commission, munis des meilleures références.

Les statuts sont envoyés sur simple demande affranchie contenant le timbre de réponse. Le 17 janvier la Société ayant repris possession de son siège social, 18, rue Mazagran, à Paris, s'y adresser ou écrire à l'administrateur-Général.

Un mot de la fin.

A la porte de l'église d'un village de Normandie, le jour de la fête du pays.

— Papa, regarde donc le plumet du Suisse, comme il est grand.

— En effet, mon ami. Mais ce n'est rien en comparaison de celui qu'il aura ce soir.

POUR TEINDRE SOI-MÊME
EN TOUTES NUANCES
TOUTES SORTES D'ETOFFES
Employez
LA KABILINE
SE TROUVE PARTOUT

DEÇI DELA

Un de nos collabo a eu la curiosité et... la patience de faire le relevé des épithètes *académicides* et de bon goût, contenues dans le dernier numéro du "Publicateur" — Directeur politique, M. le Vicomte d'Hugues, s'il vous plait.

Ce travail long et minutieux a abouti aux résultats suivants :

Le qualificatif de *voleur*, tient la corde, 16 fois nommé ; celui de *chien*, vient ensuite, 11 fois ; Filou, 9 ; Canaille. 6 Escroc 4 ; Voraces 3 ; Energumènes 3 ; Fourbes 3 ; Assassin 2 ; Bandit 2 : Imbéciles 2 ; Sots 2 ; Grouillants 2 fois,

Viennent en suite :

Lécheur de bottes, hurleurs, bafouilleur, inepte. grotesque, fraudeur, guêtapens, fumiste, fripons, crapule, tripoteurs, louches, honteux, jocrisse, hypocrite, chéquard, calomniateur, injurieux repus, droles, intrigants, lâches, détrousseurs. crustacés, dégoutant, méchant, menteur, déconsidéré, loup-garou, tyranneau, empaillé, fat, orgueilleux, diffamateur, bouche-trou, borné, larbins, marionnettes, malheureux, vaches, moustiques, bètes, judas. ennemis, renégats, caniches, esclaves. *Chacun une fois*, — Les simples expressions malsonnantes, ne sont pas, bien entendu comprises dans le relevé ci-dessus.

Et maintenant, si avec un pareil bagage littéraire et de bon goût, les portes de l'Académie Française ne s'ouvrent pas toute seule et à deux battants devant le noble vicomte, c'est qu'on sera bien difficile. A moins que... ah bien non, tiens, pas de politique.

VARIÉTÉS

De Sainte Anne à L'Estaque

On parle souvent du charme, des agrément intérieurs qu'offrent les grandes villes. On semble oublier que ces agréments et ces charmes ne sont complets que par ceux qu'on découvre dans les environs des même grandes villes.

Aux environs de Paris, on trouve Versaille, Fontainebleau, Saint-Denis, Créteil, pour n'en citer que quelques uns.

Lyon fournit les siens.

A Marseille, Sainte Marthe Saint Barnabé L'Estaque, Ste-Anne, Mazargues, St-Marcel etc, sont autant de délicieuses petites citées où le marseillais aime à aller le dimanche. se reposer des tracas de la semaine,

Dès la première heure, c'est un chassé-croisé d'omnibus et de vèhicules divers, transportant les citadins à la campagne, et les ruraux à la ville

Des sites d'un pittoresque achevé, des villas nombreuses et d'une suprême élégance, entourent cette ruche du commerce et de l'indnstrie.

J'arrivai, presque au soleil couchant, devant la grille d'une coquette villa située entre Mazargue et St-Anne.

L'accueil le plus cordial m'a été fait par les aimables et sympathique propriétaires de cet Edem en réduction.

Figurez-vous dans un vaste carré entouré de murs. une spacieuse habitation dont les appartements, aux plafonds élevés, sont intelligemment distribués et renferment tout le confortable immaginable.

Du balcon de la chambre qui m'est échu, le coup d'œil est ravissant : à l'horizon, se profilent les montagnes de St-Marcel, de St-Loup et de la Panouse, qu'un récent incendie a mis à l'ordre du jour... plus loin celles de Mazargue et un coin de la mer bleue sur lequel on découvre parfois un navire en partance.

La nuit qui vient efface ce beau paysage, et le matin, réveillé par les pierrots, les merles et les chardonnerets, qui gazouillent leurs plus douces chansons, je puis admirer ce petit coin du paradis où je vais passer quelques jours.

Là, des bosquets de cèdre, dont un, le plus grand lance fièrement son panache dans les airs, et donne son nom à la villa; ici, des pins, des tuyas, des lauriers-roses, des fusains, s'entremèlent daus une harmonie qui flatte l'œil ; ailleurs, toute la flore des géraniums est représentée ; plus loin, un lac miniature où se baignent les canards ; partout des corbeilles de fleurs, des bordures de plantes de choix alternent avec tous les spécimens du verger et du jardin potager ; les fruits font craquer les branches ; à côté les pigeons, princièrement logés, roucoulent de plaisir, il n'y a pas jusqu'à Paulus, le gardien de ce jardin des Heispérides qui ne soit heureux de la liberté relative qui lui est laissée dans le cadre où il se meut.

De Mazargue à St-Geniez, la route est sillonnée d'omnibus toujours bondés, conduits par de joyeux automédéons, qui égayent la route par des sonneries de clairon fort bien exécutées. Sur tout ce parcours, des villas, des usines, des minoteries et toute une population de travailleurs.

Pour aller á L'Estaque, vous quittez l'omnibus de Mazargue à Castellanne et vous prenez celui de la Joliette que vous quittez encore pour prendre les tramws à vapeur.

La promenade est charmante et le paysage ressemble assez a celui du chemin de la Corniche.

---

tout ce qui n'est pas lui, ou s'il le voit c'est pour le revêtir de formes tellement agréables, qu'il arrive á s'imaginer que tout ce qui l'entoure est heureux,

Pendant que Marthe et Yvonne devisaient Georges et sa filleule Georgette s'en allaient de compagnie causant aussi. L'imagination du jeune homme comme celle de l'enfant se reportaient toutes deux en arrière, et entre eux, c'ètait encore le peintre qui était le sujet de la conversation.

— Alors, dis donc, demandait la fillette, ce Monsieur il fait des tableaux ?

— Mais oui, amie Georgette, tu as pu t'en rendre compte. Il va, il se promène, ce qui le frappe il en fait une étude, puis une toile.

— Oui, je comprends. Alors c'est que Marthe l'avait frappé, n'est-ce pas, puisqu'il a fait une toile, dis, parrain Georges ?

Et plusieurs fois elle en revint au portrait de Marthe. La ressemblance entre le portrait — l'étude de chic suivant Olivier — et l'original était si frappante que l'enfant, en soulevant le voile, n'avait pas mis une seconde pour reconnaître sa sœur ; certainement, en temps que peintre, Olivier avait été flattè en entendant l'exclamation de la fillette, mais il est probable qu'il dut éprouver une certaine géne à voir ainsi étalé au grand jour ce qu'il considérait comme une partie de son cœur.

Du moins, tel était l'avis de Georges puisqu'il dit a sa filleule ;

— Vois-tu, ma chèrie, tu es trop curieuse. Ce n'est pas bien d'aller ainsi fureter partout, de chercher dans tout les coins.

Et Gergette dresque en pleurant de répondre :

— Je ne recommencerai plus, parrain Georges. Mais il n'était pas fâchè, le Monsieur, puisqu'il ma embrassée et quil a ensuite bourré mes poches de bonbons.

Puis, gentiment, une mouche drôle d'enfant gâtè retroussani sa petite lèvre :

— Tiens, je vais te donner un gâteau. Mais tu ne me gronderas plus n'est-ce pas, parce que cela me fait bien du chagrin.

Pendant cette conversation enfantine que Georges suivait à peine, il réfléchissait,

Peu parleur mais grand observateur, il vait d'un coup d'œil saisi le jeu des physionemies de nos trois principaux personnages à l'entrée dans l'atelier d'Olivier.

Ce qui le frappa le plus. ce qui l'émut dans son amour fraternel, ce fut la subite et extrême pâleur qui avait envahi le visage d'Yvonne, et maintenant, il se gourmadait violemment se disant :

— Stupid que je suis, et dire que je ne m'étais douté de rien, c'est bien la peine à présent que le mal est fait ! Ma pauvre Yvonne !

V

Pour fêter ses hôtes, M. de la Grangerie s'ètait décidé, sur les instances d'Yvonne, à donner enfin un grand dîner.

La salle á manger du Castelot était de vaste dimensions et pouvait aisément contenir de très nombreux convives.

Aussi, aux d'Iseure, à l'abbé Journel, à Louis Olivier, qu'il considérait comme d'anciens amis pour lesquels il eût été ridicule de tout bouleverser dans la vie ordinaire, M. de la Grangerie avait joint un certain nombre de notabilités du canton avec qui parfois il avait été en relations d'affaires et chez lesquels il avait toujours rencontré la plus grande courtoisie.

Il avait encore comme invités, le maire de la Balme, — un médecin, — le notaire et Mesdames leur épouses.

Eux, étaient de bons paysans dégrossis peine par un séjour assez court á Lyon, où ils avaient fait, l'un ses étudês de médecine, l'autre deux années de droit.

Elles, étaient de petites provinciales, un peu gauches, et a qui une longue claustration dans un pensionnat de troisiéme ordre n'avait donné qu'une très vague idée de ce qu'était le monde,

Il y avait aussi lá ce que dans le on nommait lé « trio », trois vieux garçons dont l'un, ev-sous-préfet, avait autrefois fréquentait le monde officiel du troisieme Empirè et portait un non assez sonore ; les deux autres cèlibataires endurcis, grands chasseurs devant l'Eternel, etait, l'un conseiller général, l'autre conseiller d'arrondissement du canton.

(*A Suivre.*)

Ch. Magué

© VILLE DE SISTERON

Arrivé au point terminus, si vous vous sentez en appétit, adressez-vous a Mistral vous? connaissez Mistral... non... figurez- vous une bonne tête de marseillais, trés doux,et pas fier pour deux sous, bien qu'il soit propriétaire du plus bel établissement qu'il y a au bord de la mer.. Il vous confectionnera une bouillabaisse succulente ; Demandez lui du vin blanc pour l'arroser ; il vous garantira qu'il est de St.-Henri ; l'origine sera peut-être douteuse, mais le vin sera excellent, et cela vous suffira. De la terrasse du chalet Mistral la vue est splendide, quelque toride que soit la température, un air frais vous caressera agréablement le visage et vous permettra de déguster béatement les exquise choses qui composeront le menu soigné par ce vatel du bord de la mer.

PANURGE.

ETUDE
de
Me CHARLES BONTOUX,
AVOCAT-AVOUÉ
Successeur de Me CHARNIER
à Sisteron (Basses--Alpes)

VENTE
PAR
LICITATION

Il sera procédé le mercredi **trois octobre prochain à neuf heures au matin,** *à l'audience des criées du Tribunal Civil de Sisteron, au Palais de Justice par devant M. Piquet Juge Commissaire, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci après désignés situés sur le territoire de la Commune de VALERNES, Canton de La Motte arrondissement de Sisteron Basses-Alpes.*

PREMIER LOT

Labour et vigne au lieu dit le Roure, numéros 496 et 497 de la section A. Confrontant du nord : Garcin Thomé, du midi, Dalmas Joseph et Canal ; du levant chemin communal, du couchant, chemin.

Mise à prix : Quatre cents francs,
ci . . . . . 400 francs

DEUXIEME LOT

Labour au quartier de la Condamine, numéro 15 de la section E confrontant, du nord : Canal, levant Grouès, midi Paret.

Mise, à prix : Six cents francs,
ci. . . . . 600 francs

TROISIÈME LOT

Bois futaie et labour au lieu appelé la Gourre, numéros 651, 652 p. 653 de la section E confrontant. du nord et couchant : Gervais Auguste, du levant Roumieux Joseph.

Mise à prix : Cinquante francs,
ci. . . . . 50 francs.

QUATRIÈME LOT

Bois au lieu dit coteau du Puer, numéro 181 p. de la section C. d'une contenance de deux hectares dix-sept ares.

Mise à prix : Cent cinquante francs,
ci. . . . . 150 francs

CINQUIÈME LOT

Maison au village, confrontant, au nord : Aillaud Pierre et des autres côtes la rue.

Mise à prix : Cent francs,
ci. . . . 100 francs

SIXIÉME LOT

Ecurie au village, confrontant, Faudon et rue.

Mise à prix : Cinquante francs.
ci . . . . . 50 francs,

Ces immeubles dépendent de la svcession du sieur BREMOND Joseph, vivant, propriétaire, demeurant et domicilié a Valernes,

La vente paa licitation, en a été ordonnèe paa jugement du Tribunal de Sisteron, du cinq septembre dernier, enregistré, Elle est poursuivie à la requête de Marie MEGY veuve de Bremond Joseph, demeurant et domiciliée actuellement à VENTEROL ayant pour avoué Me Charles BONTOUX.

Contre : 1· Eugénie BREMOND, 2· Pierre Bremond, ce dernier pris en qualité de mari pour assister et autoriser son épouse, demeurant et domiciliés ensemble à Valernes, ayant pour avoué Me Gaston BEINET

La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges qui a été déposé au greffe du tribunal de Sisteron, par Me Bontoux, avoué, poursuivant la vente.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Charles BONTOUX, avoué, poursuivant, ou à Me Gaston BEINET. avoué colicitent.

Pour extrait,

l'Avoué chargé de la vente.
Ch. BONTOUX.

Enregistré á Sisteron, le
mil huit cent quatre-vingt-quatorze Folio . Case, . Reçu un franc quatre - vingt - huit centimes, décimes compris.

ETUDE
de
Me CHARLES BONTOUX
AVOCAT-AVOUÉ
sucesseur de Me CHARNIER
à Sisteron, (Basses-Alpes).

VENTE
par EXPROPRIATION

Il sera procédé le **mercredi, 17 octobre** *prochain à* **2 heures** *de l'après-midi, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Sisteron, au palais de justice, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de SOURRIBES, canton de Volonne, arrondissement de Sisteron, Basses-Alpes.*

PREMIER LOT

Pré au quartier pu grand jardin situé au village, confrontant : du nord, la place : du couchant, chemin des Thouron et du midi, Brun Noèl; d'une contenance de deux ares quatre-vingt cinq centiares, numéro 437 de la section A.

Mise à prix : Vingt-cinq fr.
ci. . . . . . **25 fr.**

DEUXIEME LOT

Pré et labour, sis au quartier de la Condamine, confrontant : du midi, Veuve Salignac et Veuve Giraud, du levant le Vençon, et du nord, Giraud d'une contenance d'environ quatre ares trentecinq centiarss, numéros 525pet 526 de la section A.

Mise à prix : Quarante francs
ci. . . . . . **40 fr**

TROISIEME LOT

Terre labourable et vigne au quartier du pré neuf, ou Combe de Siard, confrontant : du midi et levant, Leydet Joachin et la veuve Leydet, du nord, Pellegrin André, numéros 440p 441p, de la section B.

2. Bâtiment au lieu dit Plan St-Roman, numéro 322, de la section B,

Mise à prix : Trois cents francs.
ci. . . . . . **300 fr.**

QUATRIÉME LOT

Maison et jardin, sis au village, confrontant : du midi et nord, Pellegrin André et du levant, le torrent du Vençon, d'une contenance d'environ quatre-vingt treize ares deux centiares, numéros 4 et 7 de la section A,

Mise à prix : Cinq francs.
ci. . . . . **5 francs.**

CINQUIÉME LOT

Propriété, au quartier de la Condamine, confrontant : du midi et couchant. chemin des Condamines et du nord, Davin Paul, d'une contenance d'environ treize ares dix centiares, numéro 532p, de la section A.

Mise à prix : Cent francs,
ci. . . . . . **100 fr.**

SIXIÈME LOT

Maison avec Ecurie, confrontant : du levant, le Vençon ; du nord, Pellegrin André ; du couchant, la cour, Brun' partie saisie et la cour de l'Eglise, d'une contenance d'environ quatre-vingt cinq ares, numéro 6 de la section D.

Mise à prix : Un franc.
ci. . . . **1 franc.**

Ces immeubles ont été saisis réellement à la requête de M. Victor LIEUTAUD notaire, demeurant et domicilié à Volonne, ayant pour avoué Me Charles BONTOUX.

Contre ; Louis Jacques BRUN, propriétaire demeurant et domicilié à Sourribes.

Suivant procès-verbal de Etienne Huissier, à Volonne en date du vingt six Août mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistre, dénoncé et transcrit au bureau des hypothéque de Sisteron le 8 Septembre de la même année. Vol. 40, Numéro 25.

Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris incription sur les dits immeubles pour raison d'hypothéques légales, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication sous-peine de forclusion.

Pour tous renseignements s'adrésser à Me Charles BONTOUX avoué à Sisteron constitué pour le créancier poursuivant.

Pour extrait :
C. BONTOUX.

Enregistré à Sisteron, le
mil huit cent quatre-vingt-quatorze. Folio, . Case, . Reçu un franc quatre - vingt - huit centimes, décimes compris.

ETUDE
de
Me GASTON BEINET
avoué, licencié en droit
à Sisteron, (Basses-Alpes).

VENTE
PAR
LICITATION

Il sera procédé **le trois octobre mil huit cent quatre vingt quatorze à neuf heures du matin,** *à l'Audience des criées du Tribunal de Sisteron, devant monsieur le juge du siège à ce commis, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de Mison, canton de Sisteron, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes.)*

PREMIER LOT

Maison au village, portée au cadastre de la commune de Mison sous le numéro 8p de la section E d'une contenance cadastrale de trente trois centiares.

Mise à prix : Dix francs,
ci. . . . . 10 francs.

DEUXIEME LOT

Labour au lieu dit les Iscles, porté au cadastre sous le numéro 618 de la section D, d'une contenance cadastrale de trente neuf ares.

Mise à prix : dix francs,
ci . . . . . 10 francs

TROISIEME LOT

Labour et vague au lieu dit Combe de Sèche, porté au cadastre sous les numéros 631, 632, de la section E, d'une contenance cadastrale de un hectare quarante-un ares vingt centiares.

Mise à prix : Dix francs,
ci . . . . . 10 francs

QUATRIEME LOT

Labour au lieu dit les Tardieux d'une contenance cadastrale de vingt neuf ares quatre vingt cinq centiares, parti au cadastre sous le numéro 814 p. de la section E.

Mise à prix ; Cinq francs,
ci . . . . . 5 francs,

CINQUIEME LOT

Bruyère et labour au lieu dit Ponteillard, porté au cadastre sous les nnméros 317. 318 de la section D, d'une contenance de Un hectare trente huit ares dix centiares.

Mise à prix : Cinquante francs.
ci . . . . . 50 francs,

SIXIÈME LOT

Labour et labour au lieu dit La Goulette porté au cadastre sous les numéros 683 p, 687 de la section D, d'une contenance cadastrale de quarante trois ares dix centiares.

Mise à prix . Dix francs,
ci . . . . . 10 francs.

Ces immeubles dépendent des successions bénéficiaires de la demoiselle Marie Francou et de la dame Marie Drac veuve Auguste Francou sa mère, en leur vivant domiciliés et demeurant à Mison. La vente en a été ordonnée par jugement du tribunal civil de Sisteron en date du cinq septembre 1894, enregistré. Elle aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal civil de Sisteron.

Sadresser pour tous renseignements á Me Gaston BEINET avoué poursuivant, et Me Pol Borel avoué colicitant.

Pour extrait :
Sisteron le 13 Septembre 1894,
Dûment enregistré.
GASTON BEINET.

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 12 Septembre 1894

Il en est des Sociétés comme des individus dans le monde. On fait a ces derniers meilleur accueil quand on réconnait leur loyauté dans les affaires, la bonté des produits qu'ils vendent, la parfaite exécution de leur engagements. Les sociétés anonymes ont un bon accueil suivant leurs actes et leurs procédés. Nos grandes compagnies d'assurances sur la vie ont étendu leurs opérations à des pays voisins : Suisse, Belgique, Hollande, Autriche, Italie. Elles y sont considérés et leurs contrats sont recherchés. Aussi reste-elles dans ces pays durant de longues années. En est-il de même des compagnies américaines ? Qu'on en juge. Deux d'entre-elles ont dû se retirer de la Prusse a raison de l'interdiction qui y pése sur les polices tontinières d'accumulation ou de demie accumulation.

En Russie, deux compagnies américaine ont du se retirer pour échapper encore à l'interdiction des polices tontinières. En Prusse, où le gouvernement à exigé des comptes spéciaux pour ces polices, une grande compagnie américaine a préféré renoncer aux affaires que de donner ces comptes. Devant ces renonciations. on est tenté de croire qu'il était dans le vrai l'organe officiel du ministère des finances russe quand il définissait la comptabilité des assurances tontinières : Un système tout particulier de esmptabilité américaine, inventé spécialement à l'effet de donner au conseil d'administration le moyen de disposer. sans controle, de sommes énormes prélevées sur les épargnes des assurés.

On peut déduire de ces faits et de la comdaraison des réceptions faites en pays étranger au contrats de nos grandes compagnies et à ceux des Compagnies américaines, que les premiers sont plus sur et plus avantageux que les seconds.

DERNIÈRE HEURE

Au moment de mettre sous presses, nous apprenons que par décret de M. le Président de la République, M. Charles Dupraz, conseiller général et maire de Vioz, (Haute-Savoie) est nommé Sous-Préfet de Sisteron, en remplacement de M. Bonhoure, nommé sur sa demande, sous-préfet de Poligny, (Jura).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas. boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac de rhumatismes et de hernies, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Régénérateur Universel des Cheveux de Madame S. A. ALLEN.

Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis, la couleur et la beauté naturelles.

Il fortifie et embellit la chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Fabrique : 76 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné
Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Si Vous Voulez EVITER LES EPIDEMIES
Si Vous Voulez EVITER LA CONTAGION
en visitant vos amis atteints de maladies infectieuses :

LAVEZ-VOUS
avec le
SAVON AU GOUDRON
DE BARBIER
Prix : 0.40, 0.75 & 1.20.

Gazette des Chasseurs

Directeur : EMILE BLIN
à FOURCHES (Calvados)
ABONNEMENTS :
France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs
COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

Musique Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la publication musicale *Anciens et Modernes*, grand format, mensuelle, qui donne par an 240 pages de musique variée en 12 fascicules précédés chaque mois d'une revue musicale.

L'abonnement est de 4 francs l'an. Cet intéressant journal organise plusieurs concours chaque année : les manuscrits couronnés sont publiés et l'auteur en reçoit 100 exemplaires.

Contre l'envoi d'un mandat-poste de 4 francs à l'éditeur M. ROSOOR-DELATTRE, à Tourcoing (Nord), les nouveaux abonnés recevront gratuitement les livraisons de Novembre et Décembre 1893 et les 12 fascicules de 1891.

Les abonnements sont reçus dans nos bureaux.

A CEDER

pour cause de fin de bail
LES
VARIÉTÉS SISTERONNAISES
CAFE-CONCERT
Situé Rue Droite, SISTERON.
MATÉRIEL COMPLET

S'adresser à M. THOME, Directeur.

31me ANNÉE

LE RAILWAY

(Paraissant tous les samedis)

HORAIRE SYNOPTIQUE DES CHEMINS DE FER

P.-L.M., Midi, Italiens, Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux & Maritimes, Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse.

DIRECTION ET ADMINISTRATION
36, BOULEVARD DU PONT-NEUF, NICE

EN VENTE aux Bibliothèques des Gares, & chez M. Astier Fils, libraire à Sisteron.

AVIS

M. VALOPIN, CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE A DIGNE
Membre de l'Institut Odontologique de France

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de la ville de Sisteron et des Communes limitrophes, qu'il va reprendre ses tournées mensuelles interrompues pendant quelque temps.

A l'avenir il recevra le premier samedi de chaque mois à *l'Hôtel Nègre.*

Comme toujours, il fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et conserver ainsi sa bonne renommée en ne faisant que du travail bien fait et irréprochable.

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les
Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

MAGASIN A LOUER
S'adresser au Bureau du Journal.

La Meilleure des Eaux de Table

Voici l'analyse faite par l'Académie de médecine de Paris des substances contenues dans un litre d'eau de la source «Les Bernardins», de Vals, prime du *Sisteron-Journal.*

Bicarbonate de soude.....	1.5838
Bicarbonate de potasse...	0.0337
Bicarbonate de chaux....	8.4548
Bicarbonate de magnésie	0.3664
Bicarbonate de fer	0.0333
Bicarbonate de manganèse.	traces
Sulfate de soude.	0.1281
Chlorure de sodium....	0.0365
Silice.	0.0740
Alumine	0.0930
Acide carbonique libre. .	1,4681

Envoi d'une caisse de 50 bouteilles contre mandat de 15 fr. adressé à l'administration du *Sisteron-Journal.*

Port en sus.

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

Pour favoriser le développement de l'Epargne par la Reconstitution des Capitaux

SIÈGE SOCIAL : RUE DU BAT-D'ARGENT, 2, LYON

Polices Remboursables à 100 francs

Payables : 5 fr. au comptant ou 6 fr. à terme en 60 mois

Le versement de **1 franc** par mois pendant **60 mois** assure un capital de **1.000 fr.** ; **2 francs** par mois assurent **2.000 fr.** et ainsi de suite.

SIX TIRAGES PAR AN

Le Souscripteur participe aux Tirages aussitôt qu'il a effectué le premier versement.

Les valeurs ou titres qui représentent le fonds de reconstitution et qui garantissent le remboursement des capitaux souscrits sont immatriculés au nom de la Société, et déposés à la SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DÉPOTS ET COMPTES COURANTS ET A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Les bordereaux constatant ces dépôts sont communiqués à tout co-sociétaire désireux d'en prendre connaissance.

Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser au Directeur, à Lyon, *Rue Bat-d'Argent*, 2, ou à M. *Calixte Beaume*, sociétaire, à Sisteron.

POUR
AMELIORER
POTAGES · SAUCES · RAGOUTS
LÉGUMES et toutes sortes de METS
ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT
UN BOUILLON DÉLICIEUX ET ÉCONOMIQUE
PRENEZ
DU
VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
EXIGER LA SIGNATURE : LIEBIG
EN ENCRE BLEUE SUR L'ETIQUETTE

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

5 Centimes — *Chaque numéro de 16 pages grand in-4° sur trois colonnes avec nombreuses illustrations inédites, contient au moins 2,800 lignes de lecture.* — Tous les Jeudis.

Journal des Voyages

ET DES AVENTURES DE TERRE ET DE MER

Publie le récit de toutes les **explorations célèbres**, écrit par les voyageurs eux mêmes :
BINGER • BONVALOT • BRAZZA • BROSSELARD-FAIDHERBE • CATAT COUDREAU • DYBOWSKI • FOA • MIZON • MONTEIL • TRIVIER, ETC.

RÉCRÉATIONS GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES
PRIX NOMBREUX

Les Souscriptions du *Ministère de l'Instruction publique* et les *Prix Montyon* obtenus par les ouvrages qui forment la Bibliothèque du *Journal des Voyages*, prouvent le soin scrupuleux qui préside à la publication des œuvres instructives et attrayantes, de **Miss Maud Gonne, MM. Améro, Boussenard, Brown, Ch. Canivet, Cortambert, Depping, Dillaye, W. de Fonvielle, Jacolliot, R. Jolly, Morans, E. Moreau, Neukomm, C. de Varigny**, etc.

C'EST LE VÉRITABLE LIVRE DE LA FAMILLE INTÉRESSANT TOUS LES AGES

Abonnement d'essai pendant un mois contre 60 centimes, envoyés : 8, Rue Saint-Joseph, Paris.

Maison fondée à Paris
EN 1786

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Médailles
aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

Mal. du Foie — Eta[illegible] Thermal — Scrofule
de Matrice — [illegible] DE — Glandes
Fes blanches — Tumeurs

BONJONEAU

Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour 1 bouteille par jour **contre l'Obésité**, surtout celle du ventre. — Ecrire au **Gérant** pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

BANQUE RUSSE

pour le **Commerce étranger, fondée en 1871**, au capital entièrement versé de 20 *Millions de roubles* (environ 56 *Millions de Francs*). Cette Banque est représentée à **St-Pétersbourg, Moscou, Londres, Paris.** L'Agence de **Paris** est située *31, Rue du Quatre-Septembre.*

VÉLOCIPÈDES PEUGEOT

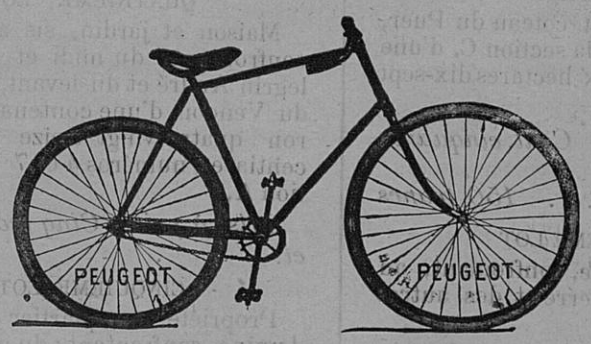

Représentant :

HENRI MARTEL
COUTELIER
A SISTERON
Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

PULVERISATEUR BROQUET
121, Rue Oberkampf, 121, PARIS
Pour le traitement des maladies de la Vigne et des Arbres fruitiers par le Sulfate de cuivre.
Demandez le Catalogue spécial.

OUTILLAGE d'AMATEURS et INDUSTRIELS
Fournitures pour DÉCOUPAGE
A. TIERSOT (Breveté S. G. D. G.)
PARIS, 16, Rue des Gravilliers, 16 PARIS
PREMIÈRES RÉCOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIONS
USINE à COULOMMIERS
Fabrique de **Tours** de tous systèmes. **Scies mécaniques** et **Scies** à découper plus de 70 modèles, Machines diverses.
OUTILS de toutes sortes. — BOITES d'OUTILS
Le TARIF-ALBUM (plus de 300 pag. et 1000 grav.) franco 65 c.

BICYCLETTES TIERSOT
Machines de premier ordre absolument garanties contre tous vices de construction
Tous accessoires et pièces détachées
TARIF SPÉCIAL SUR DEMAND

Matériaux de Construction

Fournitures Générales pour Entrepreneurs
PLATRE POUR ENGRAIS

BARDONNENCHE ET Cie
ENTREPOT : COURS ST-JAUME
SISTERON Basses - Alpes

PLUS DE CHEVAUX COURONNES !!! GUERISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqures, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plaies de toute nature. Réapparition exacte du poil par le *vrai Réparateur* TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec l'indication. Se méfier des Contrefaçons. Exiger le *vrai Réparateur* TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes

Nouveau Journal Financier

28,000 abonnés — Paraît le Dimanche
19, rue de Londres
PARIS

2 FRANCS par AN — Etranger 3 fr. — Envoi *franco* d'un N° sur demande.

16 PAGES DE TEXTE
Tirages, Renseignements, Assemblées, Coupons, Cours de toutes les Valeurs
Les Abonnés sont reçus gratuitement dans tous les Bureaux de Poste

Le N° 10c
En Vente
Paris, Lyon
Toulouse, Amiens
Bordeaux, Noues

Le Gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre

Le Maire,

© VILLE DE SISTERON